

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9053**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Expert en informatique et systèmes d'information

Nouvel intitulé : Expert en informatique et systèmes d'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut de formation et d'études supérieures (INFOSUP)	Directeur Général (INFOSUP)

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'expert effectue les activités suivantes :

- Administration des systèmes d'exploitation
- Développement des applications informatiques.
- Administration, tuning et sécurisation des bases de données
- Installation, configuration et administration des réseaux locaux et étendu
- Conduite de projet
- Gestion de parc informatique.
- Sécurisation des réseaux informatiques.
- Sécurisation des applications et des logiciels

Les capacités attestées :

- Maîtriser les systèmes d'exploitation Microsoft et OpenSource,
- Maîtriser les systèmes de gestion de bases de données Oracle, MySQL, PostgreSQL,
- Maîtriser les langages de développement Java, PHP, Python ou Perl
- Maîtriser la programmation bas niveau en langage C,
- Maîtriser les outils de modélisation UML et MERISE 2,
- Maîtriser le fonctionnement et la configuration des protocoles de routage de type IGP (Interior Gateway Protocol), OSPF, EIGR, RIP,
- Maîtriser les techniques de gestion de projets,
- Savoir instaurer une dynamique de groupe pour une équipe de projet,
- Savoir utiliser les outils de diagnostics pour résoudre les problèmes liés à l'administration des réseaux.
- Savoir structurer un développement d'application (génie logiciel),
- Connaître les différents algorithmes et procédés de cryptologie,
- Maîtriser les outils et techniques d'interconnexion de différents systèmes d'exploitation,
- Connaître les logiciels de monitoring et de reporting tels Nagios ou HPOpenView.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Banques et assurance, Développement et édition de logiciels,
Téléphonie et transmission,
Energie,
Conseil et ingénierie informatique,
Audiovisuel,
Automobiles

- Ingénieur études et développement, - Consultant.
- Ingénieur systèmes et réseaux,
- Responsable sécurité des systèmes d'informations,
- Chef de projet

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

M1803 : Direction des systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification comporte les composants suivants : - Composant contrôle continu pour chacun des modules présentés ci-dessus (18%),

- Composant langues (7%),
- Composant épreuves techniques : QCM et examens portant sur les modules : Conduite de projets et épreuve informatique (réseaux, sécurité, programmation système, ...)(42%),
- Composants de synthèse : Réalisation d'un rapport de mission et d'une thèse professionnelle sur les activités menée en entreprise (14 mois sur 24) et soutenances orales devant un jury (29%).
- Assiduité pour un coefficient de (4%).

Pour la VAE :

- Mise en situation professionnelle : conduite de projets et techniques informatiques.
- Rédaction d'un dossier mémoire d'activités.
- Entretien avec le jury.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	1 président du jury, 5 membres permanents, dont 3 professionnels externes du métiers et 2 internes, Parité homme/femme : 2 femmes et 3 hommes.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	1 président du jury, 5 membres permanents, dont 3 professionnels externes et 2 internes. Parité homme/femme : 2 femmes et 3 hommes.
En contrat de professionnalisation	X	1 président du jury, 5 membres permanents, dont 3 professionnels externes et 2 internes. Parité homme/femme : 2 femmes et 3 hommes.
Par candidature individuelle	X	1 président du jury, 5 membres permanents, dont 3 professionnels externes et 2 internes. Parité homme/femme : 2 femmes et 3 hommes.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé Expert en informatique et systèmes d'information avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

25 à 30 par an en moyenne

<http://www.infosuponline.com>

Autres sources d'information :

infos@infosuponline.com

<http://www.infosuponline.com>

Lieu(x) de certification :

INFOSUP 10, rue de la Pierre Levée

75011 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

INFOSUP - INSTITUT DE FORMATION ET D'ETUDES SUPERIEURES -

10 rue de la Pierre Levée

75011 - PARIS -

ENI de Nantes - ZAC du Moulin Neuf - 2 B, rue Benjamin Franklin - 44812 SAINT-HERBLAIN

ICADEMIE - 2, rue Pelloutier - 83000 TOULON

Historique de la certification :

Certification suivante : Expert en informatique et systèmes d'information